

Energie : la France à 85 % renouvelable en 2050 ?

Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, le pays pourrait presque sortir du nucléaire à l'horizon 2060

En pleine crise des « gilets jaunes », les discussions sur la transition énergétique se poursuivent. Alors qu'Emmanuel Macron a annoncé, le 27 novembre, les grandes orientations de la France en matière d'énergie pour les dix années à venir, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a publié, lundi 10 décembre, une nouvelle étude sur le futur électrique de l'Hexagone. Dans le débat souvent stérile entre partisans du nucléaire et défenseurs des énergies renouvelables, l'établissement public esquisse plusieurs pistes, selon lesquelles le solaire et l'éolien supplanteraient progressivement la domination de l'atome.

L'étude que l'agence a menée porte sur les années 2020-2060. Elle analyse plusieurs scénarios de développement des énergies renouvelables (EnR) et de prolongation du parc nucléaire. Selon l'un d'eux, mis en avant par l'Ademe, la France pourrait atteindre en 2050 un mix électrique comportant 85 % d'énergies renouvelables, et plus de 95 % en 2060. « Par ailleurs, pour le consommateur, l'augmentation progressive de la part des EnR dans le mix électrique permet de faire baisser le coût total de l'électricité », affirme l'étude.

Les auteurs de ce document estiment que la prolongation trop longue du parc nucléaire français – au-delà de cinquante ans pour certains réacteurs – et le lancement de la construction de nouveaux réacteurs de type EPR ne sont pas une option à retenir. En cause, la faible compétitivité, à

terme, des nouveaux réacteurs nucléaires. « Si l'on se projette sur la période 2030-2035, les énergies solaire et éolienne n'auront plus besoin de soutien public », explique au Monde le président de l'Ademe, Arnaud Leroy.

Scénario ambitieux

Certes, les énergies renouvelables comme l'éolien et le solaire produisent de l'électricité de manière intermittente, quoique largement prévisible. Mais la baisse des coûts du stockage, les prochaines évolutions technologiques et surtout une très grande maîtrise du réseau électrique et de sa gestion en temps réel pourraient pallier ces difficultés, souligne l'Ademe. Y compris si la France comptait 10 à 15 millions de véhicules électriques en 2035.

Le nucléaire représente actuellement près de 72 % de la production d'électricité en France, contre 12 % pour les barrages hydroélectriques, 4 % pour l'éolien et 2 % pour le solaire. D'après l'Ademe, la diminution progressive du parc nucléaire jusqu'à 2035 devrait permettre un développement rapide des énergies renouvelables.

Ce scénario est plus ambitieux que celui présenté par le gouvernement dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), qui doit être soumise à consultations. « C'est un exercice différent », explique M. Leroy, par ailleurs membre de la direction de La République en marche et proche d'Emmanuel Macron. Il s'agit de peser sur le débat à venir et d'éclairer les choix jusqu'en 2060. ■